

# INSCRIPTIONS ET TARIFS

Toutes les activités ne sont pas au même tarif (comités d'animation, maisons de quartier, ...). L'application du quotient familial vous permet de bénéficier du tarif le plus juste. Il est calculé en fonction de vos revenus, permettant une véritable équité entre tous les Lavallois avec un barème progressif et juste.

Pour obtenir votre quotient familial, rendez-vous au Centre Administratif Municipal (au 43 quai André Pinçon jusqu'en octobre 2025, puis place du 11-Novembre à partir de novembre 2025) avec votre avis d'imposition 2024 (pour les revenus de 2023) ou bien avec votre avis CAF.

## PENSEZ À VOUS INSCRIRE AUX ACTIVITÉS DÈS LE 2 SEPTEMBRE 2025

Les inscriptions se font directement dans les maisons de quartier. Aucune inscription ne se fera par courrier ou par téléphone. Une seule inscription par personne et par activité. Pour toute demande de paiement échelonné (tarifs supérieurs à 50 euros), il vous suffira de présenter un RIB.

La gratuité sera accordée à toute personne accompagnatrice d'un habitant porteur de handicap, pour les activités proposées dans les maisons de quartier (sur présentation d'un justificatif).

## GRILLE DES TARIFS ANNUELS 2025-2026

| QUOTIENT FAMILIAL                     | 1      | 2      | 3      | 4       | 5       | 6       | 7       | 8       | Hors Laval |
|---------------------------------------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|------------|
|                                       | < 559€ | < 704€ | < 979€ | < 1261€ | < 1537€ | < 1819€ | < 2310€ | > 2311€ |            |
| NOUVELLE TARIFICATION ADULTE          | 25€    | 31€    | 43€    | 55€     | 71€     | 92€     | 112€    | 132€    | 154€       |
| NOUVELLE TARIFICATION ENFANT - 16 ANS | 16€    | 20€    | 28€    | 37€     | 47€     | 61€     | 75€     | 92€     | 113€       |
| ACTIVITÉS SPORT                       | 25€    | 25€    | 31€    | 31€     | 43€     | 66€     | 112€    | 132€    | 154€       |

Pour les activités mises en place par les comités d'animation lavallois et le CLEP, l'adhésion est obligatoire directement auprès de ces structures. Les tarifs sont fixés par les associations. Toutes les infos sont disponibles auprès des accueils des maisons de quartiers et du CLEP.